

Objektyp: **Singlepage**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **33 (1945)**

Heft 692

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION M ^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny ADMINISTRATION M ^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de chèques postaux I. 943	Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	ABONNEMENTS SUISSE 1 an Fr. 6.— 6 mois 3.50 ETRANGER 1 an 8.— Le numéro 0.25 Les abonnements partent de n'importe quelle date ANNONCES 11 cent, le mm. Largeur de la colonne: 70 mm. Réductions p. annonces répétées
---	---	---

...Notre premier devoir envers la société, c'est d'être exigeants et sévères envers nous-mêmes; et celui qui sait fort bien ce que tout le monde doit faire, mais qui ne sait pas, ou ne veut pas savoir à quoi lui-même est obligé, est un membre moins précieux de la société que celui qui ne sait pas le devoir des autres, mais qui connaît exactement le sien, et qui le pratique comme il le connaît.

Alex. VINET.

ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

XXXXIV^{me} Assemblée générale à Genève

Samedi 13 et Dimanche 14 octobre 1945

Samedi 13 octobre, 14 h., Salle Centrale
10, place de la Madeleine

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue.
2. Rapport du Comité.
3. Rapport de la trésorière.
4. Rapport des vérificatrices des comptes.
5. Election des nouvelles vérificatrices.
6. Lieu de la prochaine assemblée.
7. Revision du règlement.
8. Exposé des Commissions:
 - a) Etudes législatives: Assurance vieillesse. M^{lle} A. Quinche et M^{lle} E. Naegeli, Dr en droit.
 - b) Hygiène: Hygiène physique et morale. Dr Renée Girod.
 - c) Reconstruction internationale: Vœux des femmes pour la reconstruction. M^{lle} Grütter, Dr ès lettres.
 - d) Education nationale: Promotions civiques. M^{lle} Gautier-Pictet.
9. Discussion.
10. Divers.

18 h. 30 Foyer du Théâtre, Place Neuve.

Réception pour les déléguées par le Conseil d'Etat genevois et le Conseil administratif de la Ville de Genève

20 h. 30 Salle des Amis de l'Instruction, 6, rue Bartholoni.

Réception des Sociétés féminines genevoises

Dimanche 14 octobre, 10 h.
Salle Centrale, 10, place de la Madeleine

La profession d'infirmière dans les différents pays du monde

M^{lle} Yvonne HENTSCH, directrice du Bureau des infirmières de la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge (Genève)

Que peuvent faire les femmes pour atténuer les crises sociales

M^{lle} Clara NEF (Hérisau)

Retour à la vie civile

Major Emile PRIVAT, ancien conférencier « d'Armée et Foyer »

13 h. au Buffet de la Gare, 1^{er} étage:

Repas en commun

Le suffrage féminin chez nous...

Dans le canton de Vaud...

On entendait souvent dire que le canton de Vaud serait le dernier coin du monde où l'on introduirait le suffrage féminin. C'était mal connaître le respect que, malgré ses taquineries amusées, le Vaudois manifeste envers les femmes, et la reconnaissance qu'il accorde sans y toucher à toutes celles qui, sans vaines récriminations, accomplissent dans leurs foyers ou ailleurs de rudes tâches.

On doit en tout cas considérer comme de bon augure l'accueil spontanément et franchement très chaleureux qui a été fait mercredi à la motion développée sur ce sujet par M. Charles Bettens.

L'idée, certes, est en marche et a déjà fait pas mal de chemin dans le monde. Il ne serait que justice que nous n'attendions plus trop longtemps pour suivre le mouvement.

G. JACCOTTET.

(Gazette de Lausanne)

...et à Zurich: un suffrage restreint...

Tel est en effet le projet que vient de déposer le Conseil d'Etat zurichois en réponse aux motions de MM. Nägeli et Duttweiler députés: seraient aussi valables pour les femmes, citoyennes suisses, les dispositions applicables aux hommes citoyens suisses en matière d'élections communales et ecclésiastiques, comme en matière d'élections de fonctionnaires des écoles primaires et secondaires et d'assistance de districts. Les femmes seraient également éligibles à ces mêmes charges au

même titre que les hommes, toutes dispositions leur accordant d'autres compétences politiques étant réservées. Ni le vote ni l'éligibilité ne seraient obligatoires pour les femmes, et deux époux ne pourraient être élus simultanément à des charges analogues. Enfin, et pour répondre à des objections d'ordre pratique, le projet — dont l'entrée en vigueur serait fixée au 1^{er} janvier 1946: déjà! — prévoit la création d'un fichier des électrices.

Motivant son projet par diverses considérations, le gouvernement zurichois expose que, s'il n'a pu se décider à étendre sa proposition jusqu'à l'introduction du suffrage féminin intégral, il pense, en se souvenant de l'écrasante majorité antisuffragiste qui s'est manifestée lors de la dernière votation populaire, il y a vingt-cinq ans, rendre un meilleur service à la cause des femmes en limitant la portée de leurs droits, et en mettant pourtant en lumière d'autre part l'accroissement de leur rôle dans la vie économique et sociale du canton et l'importance de leur concours. C'est évidemment un point de vue qui peut se soutenir; et ainsi se pose la question, si souvent débattue dans nos milieux suffragistes, de l'obtention du suffrage par étapes de préférence à la revendication globale. Question de principe qui s'est posée bien souvent et qu'il est intéressant de débattre à nouveau, non plus académiquement, mais devant la réalité des faits.

Or, il est assez curieux de constater que, alors que dans le canton de Berne, par exemple, nos suffragistes font campagne inlassablement pour une simple modification de la

Pour la cinquième fois que Genève a la joie de recevoir l'Assemblée de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, notre journal tient, dès aujourd'hui, à dire à toutes les participantes à ces séances, déléguées et visiteuses, ses vœux les plus cordiaux de bienvenue. Il espère que nombreuses seront celles qui, dans nos cantons romands profiteront de cette occasion de rencontrer nos Confédérées de Suisse alémanique pour échanger avec elles des idées, et pour discuter, pour le bien de toutes, les problèmes qui les préoccupent comme nous et nous comme elles. C'est donc sur une nombreuse participation de femmes suisses que comptent les Genevoises pour ces journées des 13 et 14 octobre, et elles en remercieront d'avance toutes celles qui feront l'effort d'un trajet plus long que celui dont elles ont ordinairement l'habitude pour venir à elles!

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

"Résistance" féminine

...C'est en témoin direct que je viens parler aujourd'hui des « résistantes » que j'ai connues sur la Côte d'Azur. Les unes devinrent de très intelligentes agentes de liaison dans la guerre clandestine, d'autres s'enrôlèrent dans les sections auxiliaires féminines ou dans l'AFAT (armée féminine de l'Armée de terre). Intéressée dès le début à cette lutte courageuse d'un peuple contre ses oppresseurs, j'ai par conséquent eu l'occasion de rencontrer des femmes des milieux les plus divers, qui refusèrent de « rester tranquilles » alors que tant d'injustices et tant d'horreurs se perpétuaient sous leurs yeux.

Voici d'abord une Nioise, Georgette Alexandria, qui fut en 1940 la benjamine des femmes engagées par de Gaulle: elle n'avait en effet à ce moment-là que dix-huit ans. Se trouvant à Londres lors de la défaite française, elle fut une des premières à répondre à l'appel du Général,

et eut un poste de téléphoniste à l'Association « France Libre », ce qui n'était pas un travail de tout repos au moment des bombardements de Londres! Bientôt elle devint secrétaire d'un amiral, et dut partir pour Beyrouth, puis elle passa à Brazzaville comme interprète, et un peu plus tard fit partie, au fort Lamy, de la colonne Leclerc. Actuellement cette courageuse jeune fille est détachée par le Ministère de la guerre aux liaisons franco-américaines.

Voici une autre Nioise, Clarisse Marchand, pendant la clandestinité volontaire dans toutes les missions dangereuses dont elle s'acquitta toujours avec succès, galvanisant par son courage tranquille le groupe de maquisards qu'elle dirigeait. Elle s'est mariée, il y a six mois, avec un camarade de la Résistance. Voici la capitaine Simone Mathieu, ex-championne de tennis, qui, dès 1940, s'engagea dans les forces combattantes et fut chargée par le général de Gaulle de la direction des femmes françaises militaires en Grande-Bretagne. Elle commanda pendant un an un groupe féminin de cent unités et devint ensuite adjointe au chef des services du chiffre, au cabinet de la Présidence du Gouvernement provisoire. Voici Riri Faraud, qui fut à dix-sept ans un admirable courrier de la Résistance et assura pendant des mois la liaison des maquis des Basses-Alpes, avant de tomber à Lyon dans un traquenard de la police vichyssoise. Déportée au bagne d'Auschwitz si tristement célèbre, elle vint de rentrer dans de pénibles conditions de dépression nerveuse.

Dans la section provençale du Mouvement de Libération Nationale, on peut rencontrer aujourd'hui deux magnifiques résistantes qui sont de-

venues toutes deux des propagandistes autorisées dans les réunions politiques: M^{lle} Claire Saunier, appelée « Corinne » par ses camarades des luttes clandestines, et M^{lle} Gérard, dite « Victorine », qui est aujourd'hui la première femme juré des Alpes Maritimes et a participé en cette qualité à de nombreux procès de l'épuration.

Une des plus célèbres parmi les femmes de la Résistance est « Emilie » (M^{lle} Jotté-Latouche), commandante du groupe « Surcouf » et d'un centre de renseignements particulièrement actif. Arrêtée par la Gestapo, elle se blessa avant la fouille avec un petit revolver sorti de son sac à main, afin d'être emmenée dans un hôpital dont elle s'évadait quelques jours après. — M^{lle} Heurtel, qui en réalité s'appelle France Langlois, est une élégante jeune fille d'allure très modernisée. Malgré une arrestation en février 1944 et un internement de quinze jours au trop fameux Hôtel Hermitage, elle ne cessa de s'occuper du maquis et de participer au parachutage, au transport et montage des armes; après avoir la nuit contribué à ce travail d'homme, elle devenait le jour assistante sociale dans le service d'aide aux prisonniers de la Résistance. — Suzanne Frappier (Simone dans la clandestinité) était professeur d'histoire dans une école secondaire. Dès 1940 elle participa à Cannes au « Service social » du Groupe « Combat », dont elle devint directrice en 1942. Son action consistait à dépister les victimes de la Gestapo, à visiter leurs familles et à leur apporter aide, secours matériels, réconfort moral. Les détenus sans famille recevaient régulièrement, par son intermédiaire, les colis qui leur étaient indispensables, afin de supporter le

régime alimentaire insuffisant et infect des prisons. Son service est devenu aujourd'hui le « Comité d'aide immédiate pour les familles des prisonniers et les déportés rapatriés ».

A Nice fonctionna pendant quatre ans, d'abord dans un laboratoire Boulevard Gambetta, et puis dans un atelier de peinture près de Notre-Dame, une usine de faux papiers, où travaillaient chaque jour, au péril de leur vie (elles eurent la chance d'échapper toujours aux recherches de la Gestapo et de ses supplôts français, les miliciens) deux jeunes filles, Odette et Josette, deux amies inséparables. Elles fabriquaient, avec leurs camarades hommes, en moyenne trente faux documents par jour: cartes d'identités, fiches de démobilisation, cartes de travail, de recensement d'étudiants, et même des laissez-passer allemands et des bulletins de rapatriement de prisonniers. Pour ce faire, notre groupe de faussaires pour la bonne cause avait dû fabriquer également quatre-vingt-dix tampons divers!

En ces derniers temps, il nous a été donné de rencontrer quelques-unes des femmes qui furent déportées dans les camps allemands et de les entendre raconter la misérable odyssée de leur arrestation, de leur déportation et du séjour affreux dans les camps « de la mort lente » de Ravensbrück et d'Auschwitz, noms que l'on ne peut plus prononcer sans frémir. Soixante mille Françaises en sont revenues; combien sont restées là-bas, dans les immenses charniers des fosses communes, ou dans les fours crématoires de Struthof, ou dans les chambres à gaz de Neukönigsberg? Celles que vous rencontrez maintenant en France ont généralement la figure blême, la démarche incertaine, la voix grave,

ASSURANCE POUR LA VIEillesse

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS

MOLARD, 11

GENÈVE